

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 17.07.2026

Visible par le public jusqu'au: 17.07.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000022953

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Aménagements, modification de terrain (remblais, déblais), Sierre

Titre du projet de construction

Aménagements, modification de terrain (remblais, déblais)

Numéro pour consultation eConstruction

afdf8ff6

Requérant(e)

Benoit Kreutzer

Auteur(e) de plans

Morgane Bagnoud

Auteur(e) de plans - Entreprise

Drosera Ecologie Appliquée SA

Parcelle

Parcelle 13045, No Folio 120, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Parcelle

Parcelle 13005, No Folio 119, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Parcelle

Parcelle 13006, No Folio 119, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Parcelle

Parcelle 14351, No Folio 120, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Parcelle

Parcelle 13008, No Folio 119, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Parcelle

Parcelle 13043, No Folio 120, Lieu-dit Noës la Tour, Les Condémines, La Millière

Coordonnées

2'604'857 1'125'058

Propriétaire

Benoit Kreutzer

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone agricole

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 17.08.2026